



**Centre Hospitalier
Jacques Cœur**

145, Avenue François Mitterrand
18000 BOURGES
Tél. et Fax : 02.48.48.49.12

Bourges, 13 février 2006

MOTION D'ALERTE

A

Monsieur le Directeur de l'Agence
Régionale de l'Hospitalisation

Par manque constant de lits de médecine au Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges, les conditions de travail et d'accueil des malades aux urgences et par conséquence dans les services sont de plus en plus difficiles pour les personnels et les patients.

Le service d'hospitalisation temporaire d'urgence (HTU) est pourvu de 6 lits, avec du personnel pour 6 lits.

Or, il est devenu courant d'y accueillir dans des conditions impossibles, plus de 15 à 20 patients, jusqu'à 38 entre le 30 et le 31 janvier 2006.

Les patients sont sur des brancards, des lits, dans les couloirs des urgences, ne pouvant être installés dans des chambres, les chambres étant elles - mêmes surchargées (3 lits quand elles sont conçues pour 2).

On se croirait en temps de guerre ou de catastrophe, mais c'est un fait quotidien, indigne de notre pays en 2006.

Les personnels font face avec beaucoup de courage et de compétence, mais sont conscients de ne pas être en capacité de répondre à tous les besoins.

Soyez assurés qu'en cas d'accident dus à ces conditions anormales et dangereuses, la CGT vous tiendra pour responsable.

Depuis des années nous dénonçons le manque de lits de médecine. De nombreux lits de médecine ont été fermés lors de l'élaboration des SROSS 1 et 2. La CGT avait voté contre et n'a cessé d'alerter sur les conséquences de ces réductions d'offre de soins d'hospitalisations complètes.

Nous estimons le besoin actuel de 30 lits de médecine supplémentaires au CHJC.

Il n'y a que l'hôpital public qui soit capable d'accueillir les patients 24h/24 quelque soit la pathologie.

Il y a urgence à lui donner les moyens pour soigner la population dans des conditions décentes.

Nous vous demandons la création de 30 lits de médecine avec les moyens nécessaires.

Copies à :

M. Meunier Directeur du CHJC
Mesdames et Messieurs les membres CA du CHJC
Monsieur l'Inspecteur du Travail
Messieurs des Députés du Cher
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux et Régionaux du Cher
Union Départementale CGT
Fédération CGT Santé
Presse